

**DEC121897DAJ**

Décision donnant délégation de signature à M. Philippe Pieri, fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS par intérim

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n°121896DAJ portant cessation de fonctions et nomination (fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS),

**DÉCIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>** – Dans la limite de ses attributions, délégation permanente est donnée à M. Philippe Pieri, fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS par intérim, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, tous les actes et notamment, les actes de procédure relatifs aux plaintes déposées auprès de la direction de la surveillance du territoire (DST) ou d'autres services de police spécialisés, ayant trait à des intrusions dans les systèmes informatiques du CNRS.

**Art. 2** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS et entrera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012.

Fait à Paris, le 29 juin 2012

Alain Fuchs